



Agence spatiale
canadienne

Canadian Space
Agency



Agence spatiale canadienne

2013-2014

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé

le 31 décembre 2013

Canada

Compte rendu de la gestion pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013

1. Introduction

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#)¹, les Budgets supplémentaires des dépenses, les rapports trimestriels antérieurs de l'exercice en cours, de même qu'avec le *Plan d'action économique 2012 du Canada (Budget 2012)*.

1.2 Mandat et activités de programmes

L'Agence spatiale canadienne (ASC) a pour mandat *de promouvoir l'exploitation et le développement pacifiques de l'espace, de faire progresser la connaissance de l'espace par la science et de faire en sorte que les Canadiens tirent profit des sciences et techniques spatiales sur les plans tant social qu'économique.*

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur le [mandat](#) et les activités de programme de l'ASC dans le [Rapport sur les plans et les priorités](#) 2013-2014¹.

¹ Les données financières présentées à titre de dépenses prévues dans le *Budget principal des dépenses 2013-2014* et le *Rapport sur les plans et priorités (RPP) 2013-2014* peuvent différer des autorisations disponibles présentées dans ce *Rapport financier trimestriel (RFT)*. Les données du RPP comprennent une estimation des rajustements au *Budget principal des dépenses* pour l'année complète, tandis que le RFT présente uniquement les autorisations accordées à ce jour via le processus du budget des dépenses (c.-à-d. *Budget principal des dépenses* et *Budgets supplémentaires des dépenses*).

1.3 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations, joint à ce rapport, inclut les autorisations de dépenser de l'ASC accordées par le Parlement et utilisées par l'ASC, de manière cohérente avec le [Budget principal des dépenses](#) et les budgets supplémentaires des dépenses votés au 31 décembre pour les exercices 2012-2013 et 2013-2014. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Dans le cadre des travaux des subsides du Parlement, le *Budget principal des dépenses* doit être déposé au Parlement le ou avant le 1er mars précédent le début du nouvel exercice.

En 2012-2013, le *Budget 2012* a été déposé au Parlement le 29 mars, après le dépôt du *Budget principal des dépenses* le 28 février 2012. Par conséquent, les mesures annoncées dans le *Budget 2012* ne figurent pas dans le *Budget principal des dépenses 2012-2013*. Pour l'exercice 2012-2013, des affectations bloquées dans les crédits ministériels ont été établies par

Agence spatiale canadienne

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013

le Conseil du Trésor en vue d'empêcher que les fonds déjà réservés pour des mesures d'économies dans le Budget 2012 ne soient dépensés.

En 2013-2014, les modifications aux autorisations ministérielles ont été mises en œuvre par l'intermédiaire de la Mise à jour annuelle des niveaux de référence, approuvée par le Conseil du Trésor, et ont été reflétées dans le Budget principal des dépenses de 2013-2014 déposé au Parlement.

L'autorisation préalable du Parlement est requise avant que le gouvernement puisse dépenser des fonds. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

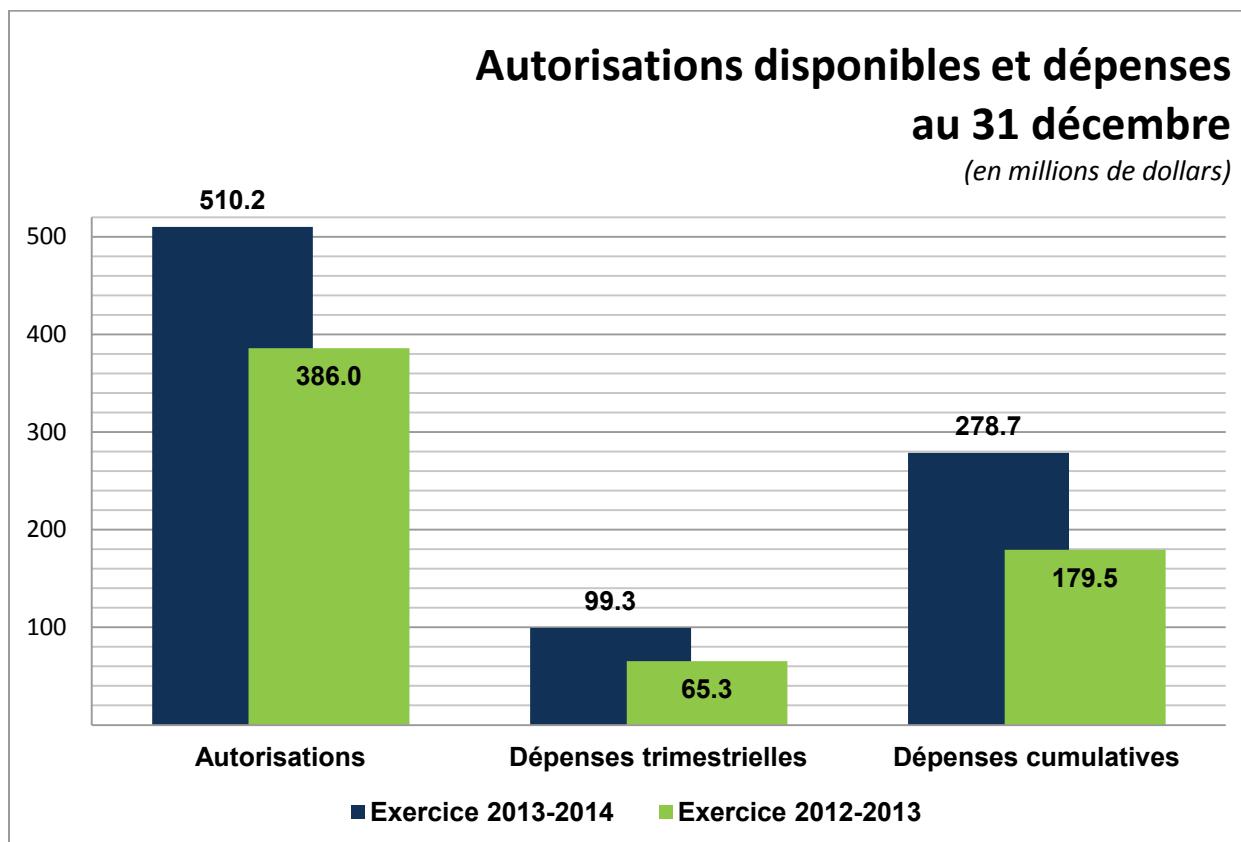
L'ASC utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses soit, une comptabilité d'exercice partielle. La comptabilité axée sur les dépenses inclut donc les déboursés ainsi que certains courus pour les salaires et les indemnités salariales.

Ce rapport financier trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit externe. Par contre, il a été examiné par les membres du Comité d'audit de l'ASC et ces derniers sont satisfaits de la présentation et du contenu du rapport.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels

La présente section souligne les éléments significatifs qui ont contribué aux changements au niveau des autorisations disponibles pour l'exercice ainsi qu'au niveau des dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013.

Le graphique ci-dessous donne un aperçu des variations des autorisations disponibles et des dépenses. Des détails supplémentaires sur ces variations se retrouvent aux sections 2.1 et 2.2 ainsi que dans les tableaux en annexe.



Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

2.1 Changements importants dans les autorisations (crédits totaux disponibles) entre les exercices 2013-2014 et 2012-2013

Les crédits totaux disponibles au 31 décembre 2013 sont de 510,2 millions de dollars et représentent une augmentation de 124,2 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Autorisations (en milliers de dollars)	2013-2014	2012-2013	Variance	%
Crédit 25 - Dépenses de fonctionnement	171 180	175 082	(3 902)	-2 %
Crédit 30 - Dépenses en capital	294 607	162 228	132 379	82 %
Crédit 35 - Subventions et contributions	33 630	37 599	(3 969)	-11 %
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés *	10 748	11 033	(285)	-3 %
Dépenses Produits de la vente de biens excédentaires de l'État *	20	17	3	18 %
Autorisations budgétaires totales	510 184	385 959	124 226	32 %

* Les autorisations pour les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés et les autorisations pour les dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État doivent être présentées distinctement à partir de 2013-2014. Par conséquent, les autorisations législatives ont été reclassées pour 2012-2013.

La diminution de 3,9 millions de dollars du crédit 25 – Dépenses de fonctionnement s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation de 1,2 million de dollars pour les compensations associées au renouvellement des conventions collectives.
- Une diminution de 3,3 millions de dollars en raison du remboursement moins élevé par le Conseil du Trésor des dépenses au chapitre de la rémunération principalement pour les indemnités de congé parental et les indemnités de départ.
- Une diminution de 5,7 millions de dollars, due au fait que des montants ont été reportés de 2011-2012 à 2012-2013 et non en 2013-2014.
- Une augmentation de 24,9 millions de dollars liée à de multiples variations des flux de trésorerie résultant du fait que les besoins budgétaires par crédits ne sont pas linéaires d'une année à l'autre exigeant des transferts entre crédits ou des reports de fonds dans une autre année financière. Dans le cadre des annonces reliées au Budget 2012 l'ASC a eu l'approbation de poursuivre sa participation dans la Station spatiale internationale jusqu'en 2020. La poursuite des activités a nécessité un transfert entre crédits parlementaires de 6,0 millions de dollars afin de couvrir les coûts communs d'opérations de système. De plus, un transfert entre crédits de 4,3 millions de dollars a été effectué pour financer le remplacement des caméras de la station spatiale ainsi que pour l'entretien de son système mobile. Le résiduel est composé de multiples variations inhérentes à la gestion du Programme spatial canadien (PSC).
- Une diminution de 20,3 millions de dollars réalisée dans le cadre du Plan d'action de réduction du déficit (PARD) du budget fédéral de 2012 (présentée à la section 5. Mise en œuvre du Budget 2012).
- Une diminution de 0,4 million de dollars correspondant au transfert pour l'initiative portant

Agence spatiale canadienne

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013

sur les appareils technologiques en milieu de travail au ministère de Services partagés Canada (SPC).

- Une diminution de 0,2 million de dollars réalisé dans le cadre de la réduction des frais de déplacement grâce à la technologie annoncée dans le Plan d'action économique 2013.

L'augmentation de 132,4 millions de dollars du crédit 30 – Dépenses en capital s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation de 112,5 millions de dollars du budget par rapport à l'exercice précédent accordée pour le projet de la mission de la Constellation RADARSAT (MCR) découlant du financement additionnel obtenu sur 6 ans (2013-2014 à 2018-2019) ainsi qu'une augmentation de 20,4 millions de dollars liée à l'effet cumulatif sur 2012-2013 et 2013-2014 des reports de fonds au cours des années pour le projet MCR.
- Une diminution de 12,3 millions de dollars liée à de multiples variations des flux de trésorerie pour différents projets et activités dont, Generic Satellite Operations et OSIRIS-REX ainsi que pour l'annulation du projet Rendez-Vous System (Station spatiale internationale) – Navigation & inspection tech demo.
- Une augmentation de 11,2 millions de dollars liée à l'autorité supplémentaire obtenue par le report de fonds du crédit capital. Ainsi, le report du crédit capital de 2012-2013 à 2013-2014 a été supérieur à celui de 2011-2012 à 2012-2013 .

La diminution de 4,0 millions de dollars du crédit 35 – Subventions et contributions s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation de 6,4 millions de dollars liée à l'effet cumulatif sur 2012-2013 et 2013-2014 des reports de fonds au cours des années pour les contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne (ASE).
- Une diminution de 9,3 millions de dollars du budget dans le cadre de l'Accord de coopération Canada / ASE par rapport à l'exercice précédent, attribuable à l'évolution dans la mise en œuvre par l'ASE des différents programmes auxquels le Canada participe.
- Une augmentation de 2,5 millions de dollars dans le Programme de subventions et contributions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales. Cette hausse est due à des ajustements au niveau de la source de financement de certains programmes auparavant effectuée uniquement à l'aide du crédit de fonctionnement dont le mode de livraison fait également appel au crédit de subvention et contributions.
- Une diminution de 3,8 millions de dollars réalisée dans le cadre du Plan d'action de réduction du déficit (PARD) du budget fédéral de 2012 (présentée à la section 5. Mise en œuvre du Budget 2012).

2.2 Changements importants dans les dépenses trimestrielles et cumulatives (crédits utilisés) entre les exercices 2013-2014 et 2012-2013

Les dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013 sont respectivement de 99,3 et 278,7 millions de dollars et représentent une augmentation de 34,0 et 99,2 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Dépenses par crédit

Dépenses et variations des dépenses par crédit pour le trimestre terminé le 31 décembre :

Dépenses par Crédit (en milliers de dollars)	2013-2014		2012-2013		Variance	
	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives
Crédit 25 - Dépenses de fonctionnement	41 332	95 767	39 213	105 222	2 119	(9 455)
Crédit 30 - Dépenses en capital	54 277	156 163	22 793	46 579	31 484	109 584
Crédit 35 - Subventions et contributions	989	18 678	487	19 372	502	(694)
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés *	2 687	8 061	2 759	8 275	(72)	(214)
Dépenses Produits de la vente de biens excédentaires de l'État *	11	13	0	16	11	(3)
Dépenses budgétaires totales par Crédit	99 296	278 682	65 252	179 464	34 044	99 218

* Les autorisations pour les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés et les autorisations pour les dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État doivent être présentées distinctement à partir de 2013-2014. Par conséquent, les dépenses reliées aux autorisations législatives ont été reclassées pour 2012-2013.

L'augmentation trimestrielle de 2,1 millions de dollars et la diminution cumulative de 9,5 millions de dollars d'utilisation du crédit 25 – Dépenses de fonctionnement par rapport à la même période de l'exercice précédent s'expliquent principalement par :

- Selon le calendrier des payes préétabli, une paye supplémentaire au 3^e trimestre 2013-2014 par rapport à celui de 2012-2013 explique en grande partie l'écart positif des dépenses de 2,1 millions de dollars.
- Au niveau cumulatif, il n'y a aucune dépense en 2013-2014 relativement aux activités découlant du Plan d'action économique du Budget 2009. Près de 8,5 millions de dollars de dépenses y étaient associées en 2012-2013; créant ainsi un écart négatif.
- Toujours au niveau cumulatif, l'arrêt des opérations de Radarsat 1, le premier satellite canadien d'observation de la Terre, a généré un écart négatif des dépenses de 0,9 million de dollars.

Les augmentations de 31,5 et 109,6 millions de dollars d'utilisation du crédit 30 – Dépenses en capital trimestrielles et cumulatives s'expliquent principalement par :

Agence spatiale canadienne

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013

- L'accroissement des dépenses reliées au projet de la MCR pour la phase de développement (33,0 millions de dollars pour le 3^e trimestre et 105,4 millions de dollars au cumulatif).
- Les variations dans le calendrier de paiements et dans le cycle de développement des projets, qui sont une caractéristique inhérente à la mise en œuvre du Programme spatial canadien.

L'augmentation trimestrielle de 0,5 million de dollars et la diminution cumulative de 0,7 million de dollars des dépenses pour le crédit 35 – Subventions et contributions s'expliquent principalement par :

- L'augmentation trimestrielle est principalement causée par la variation dans le calendrier de paiements du Programme global de subventions et contributions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales en 2013-2014. La diminution cumulative est principalement causée par la variation des taux de change des paiements à l'ASE de 1,0 million.

Dépenses par article courant

Dépenses et variations des dépenses par article courant pour le trimestre terminé le 31 décembre :

Dépenses par Article courant (en milliers de dollars)	2013-2014		2012-2013		Variance	
	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives
Personnel	19 534	56 419	18 145	58 402	1 389	(1 983)
Transports et communications	1 004	2 542	1 207	3 054	(203)	(512)
Information	761	1 831	540	1 055	221	776
Services professionnels et spéciaux	17 138	39 122	28 273	62 522	(11 135)	(23 400)
Location	1 100	2 171	1 610	2 546	(510)	(375)
Service de réparation et d'entretien	1 043	2 595	885	1 185	158	1 410
Services publics, fournitures et approvisionnements	479	1 280	936	2 109	(457)	(829)
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	0	0	0	0	0	0
Acquisition de matériel et d'outillage	57 202	151 933	13 150	26 736	44 052	125 197
Paiements de transfert	989	18 678	487	19 372	502	(694)
Autres subventions et paiements	46	2 111	19	2 483	27	(372)
Dépenses budgétaires totales par Article courant	99 296	278 682	65 252	179 464	34 044	99 218

Les écarts au niveau des dépenses trimestrielles et cumulatives pour les articles courants Personnel et Transports et communications sont principalement attribuables à la mise en œuvre des décisions annoncées dans le cadre du Plan d'action de réduction du déficit (PARD) du budget fédéral de 2012 (présentées à la section 5. Mise en œuvre du Budget 2012).

La diminution de 11,1 et 23,4 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives pour l'article courant Services professionnels et spéciaux et les augmentations de 44,1 et 125,2 millions de dollars des dépenses trimestrielles et cumulatives pour l'article courant Acquisition de matériel et d'outillage sont attribuables au changement de phase du projet MCR ainsi qu'à la

variation dans le calendrier des paiements des autres contrats reliés à la mise en œuvre du Programme spatial canadien.

3. Risques et incertitudes

Caractéristiques propres à la mise en œuvre du Programme spatial canadien : la coopération internationale est indispensable à la réalisation des programmes de l'ASC parce que les partenariats avec les autres pays de compétence spatiale permettent le partage des expertises techniques, des connaissances et des infrastructures. L'ASC mise aussi sur les partenariats avec les entreprises et les universités canadiennes pour convertir les progrès scientifiques et technologiques en produits et services innovateurs. Le marché domestique est relativement restreint et la viabilité du secteur spatial canadien dépend de son positionnement sur les marchés internationaux. De plus, les projets spatiaux font appel à des technologies innovantes qui seront parfois mises à l'épreuve pour la première fois dans les conditions rigoureuses de l'espace.

Ces particularités propres au domaine spatial génèrent un risque de retard dans la réalisation des projets et donc, des risques de reports dans l'utilisation des fonds.

Les dépenses cumulatives au 3^e trimestre de 2013-2014 représentent 54,6% de nos autorisations alors que 75% de notre année financière s'est écoulé. Cette situation est semblable à celle des exercices financiers précédents et ne représente aucun enjeu.

De l'Accord de coopération Canada / ASE émane également des risques tels que les variations des montants payables causés par des changements des statistiques sur le produit national brut (PNB), la variation de la devise canadienne par rapport à l'euro (taux de change), l'inflation et l'application de la politique industrielle de l'ASE. Ces risques ont une incidence à la fois sur les coûts et le profil des flux de trésorerie.

Pour atténuer ces risques, l'ASC revoit régulièrement son portfolio de projets, ses plans d'activités, ses échéanciers et ses stratégies de gestion financière pour s'adapter aux changements apportés aux programmes spatiaux de ses principaux partenaires (National Aeronautics and Space Administration (NASA), ASE et autres agences spatiales).

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Le Général (à la retraite) Walter John Natynczyk, ancien chef d'état-major de la Défense, est devenu Président de l'ASC, le 6 août 2013. M. Natynczyk a procédé aux nominations suivantes de cadre et cadres supérieurs: Gilles Leclerc à titre de Vice-président intérimaire, Colleen D'Iorio à titre de Directeur général, Plans et programmes, Alison Tait à titre de Conseillère exécutive principale, Politiques ainsi que Jean-Claude Piedboeuf à titre de Directeur général intérimaire, Exploration spatiale.

5. Mise en œuvre du Budget 2012

La présente section donne un aperçu des mesures d'économie annoncées dans le Budget 2012 qui sont mises en œuvre dans le but de recentrer le gouvernement et les programmes, de faciliter les rapports des Canadiens et des entreprises avec leur gouvernement ainsi que de moderniser et de rationaliser les services administratifs.

L'ASC réalisera des économies annuelles de 29,5 millions de dollars à partir de l'exercice 2014-2015 au moyen de mesures clés qui contribueront activement au plan global du Gouvernement du Canada visant à revenir à l'équilibre budgétaire. Ainsi, l'ASC mettra davantage l'accent de ses programmes et de son soutien en lien avec la demande croissante de solutions fondées sur l'espace qui serviront à rencontrer les mandats et les activités des ministères et organismes du Gouvernement.

Au cours de la première année de la mise en œuvre en 2012-2013, l'ASC a réalisé des économies de quelque 7,9 millions de dollars. Les économies augmenteront à 24,7 millions de dollars en 2013-2014, de sorte que les économies permanentes se chiffreront à 29,5 millions de dollars à partir de 2014-2015.

Les économies envisagées pour l'exercice 2013-2014 par rapport à l'exercice précédent se reflèteront dans les crédits suivants :

- Crédit 25 - Dépenses de fonctionnement, diminution de 20,3 millions de dollars dont 3,2 millions de dollars pour les salaires.
- Crédit 35 - Subventions et contributions, diminution de 3,8 millions de dollars en raison d'économies pour les Programmes de subventions et de contributions de l'ASC.
- Crédit législatif - Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés, diminution de 0,6 million de dollars.

À la fin du troisième trimestre, les principales diminutions au niveau des dépenses provenant des mesures d'économie annoncées dans le Budget 2012 se reflètent dans le Crédit 25 - Dépenses de fonctionnement dans plusieurs articles courant dont ceux de Personnel et Transports et Communications.

Les économies prévues ne sont assorties daucun risque ni daucune incertitude.

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par,

La version originale a été signée par
Walter Natynczyk, le 25 février 2014

Walter Natynczyk
Président
Longueuil, Québec

Date

La version originale a été signée par
Marie-Claude Guérard, le 25 février 2014

Marie-Claude Guérard, CPA CGA
Dirigeante principale des finances
Longueuil, Québec

Date

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Annexe 1

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013

État des autorisations (non audité)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2013-2014			Exercice 2012-2013		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 (1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013 (1, 2, 3)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012 (4)	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre (4)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Crédit 25: Dépenses de fonctionnement	171 180	41 332	95 767	175 082	39 213	105 222
Crédit 30: Dépenses en capital	294 607	54 277	156 163	162 228	22 793	46 579
Crédit 35: Subventions et contributions	33 630	989	18 678	37 599	487	19 372
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 748	2 687	8 061	11 033	2 759	8 275
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	20	11	13	17	0	16
Autorisations budgétaires totales	510 184	99 296	278 682	385 959	65 252	179 464

(1) N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

(2) Les crédits totaux disponibles ne tiennent pas compte des mesures annoncées dans le Budget 2012.

(3) Les autorisations législatives ont été reclassées. Les autorisations pour les Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés et les autorisations pour les Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État sont présentées distinctement à partir de 2013-2014.

(4) Les dépenses pour les Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés et les Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État ont été reclassées.

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Annexe 2

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2013

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2013-2014			Exercice 2012-2013		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2013	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013 (1)	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2012	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
Dépenses:						
Personnel	\$ 72 623	19 534	56 419	\$ 79 846	18 145	58 402
Transports et communications	3 912	1 004	2 542	5 541	1 207	3 054
Information	908	761	1 831	1 140	540	1 055
Services professionnels et spéciaux	114 199	17 138	39 122	186 054	28 273	62 522
Location	1 992	1 100	2 171	1 522	1 610	2 546
Service de réparation et d'entretien	3 397	1 043	2 595	3 869	885	1 185
Services publics, fournitures et approvisionnements	2 330	479	1 280	2 814	936	2 109
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	1 110	0	0	1 207	0	0
Acquisition de matériel et d'outillage	272 067	57 202	151 933	62 893	13 150	26 736
Paiements de transfert	33 630	989	18 678	37 599	487	19 372
Autres subventions et paiements	4 017	46	2 111	3 474	19	2 483
Dépenses budgétaires totales	510 184	99 296	278 682	385 959	65 252	179 464

(1) Les dépenses prévues ne tiennent pas compte des mesures annoncées dans le Budget 2012.